



L'INSTITUT
D'ETUDES
SUPERIEURES

établissement
privé
d'enseignement
supérieur

34
boulevard
Hausmann
75009
Paris
téléphone
01 42 46 24 64
e-mail
contact@ines-
expertise.fr

D.C.G.

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (diplôme d'Etat)

- ▶ **Les candidats**
 - L1** : Titulaires du baccalauréat général ou STMG (avec mention)
 - L2** : Titulaires du BTS CG, DUT GEA-GCF ou titres équivalents
- ▶ **La sélection**
 - A partir de janvier 2021, étude du dossier scolaire + entretien de motivation
- ▶ **Le début des cours**
 - L1** : Début septembre 2021
 - L2 & 3** : Début octobre 2021
- ▶ **Les "plus" de l'INES**
 - Cours de soutien et de méthodologie,
 - Trois examens blancs par an & contrôles de connaissances réguliers,
 - Aide active à la recherche de stage,
 - Cours d'Anglais des affaires en demi-groupe,
 - École préparatoire à l'expertise comptable.
- ▶ **Les stages**
 - 6 mois de stage au total.
 - Missions enrichissantes et variées en cabinet ou en entreprise (comptabilité, contrôle de gestion, audit, banque-finance, ...).
- ▶ **Les débouchés**
 - Collaborateur en cabinet, contrôleur de gestion, comptable en PME.
 - Poursuite d'études en DSCG ou autre Master.
- ▶ **Frais de scolarité** **7 000,00 €** par an
- ▶ **Répartition sur trois ans et temps de préparation :**

Unités d'Enseignement	Intitulés	L 1	L 2	L 3
UE 1	Fondamentaux du Droit	150 heures		
UE 2	Droit des sociétés et des groupements d'affaires		150 heures	
UE 3	Droit social		150 heures	
UE 4	Droit fiscal		150 heures	
UE 5	Économie contemporaine	200 heures		
UE 6	Finance d'entreprise			150 heures
UE 7	Management			200 heures
UE 8	Systèmes d'information de gestion	200 heures		
UE 9	Comptabilité	170 heures		
UE 10	Comptabilité approfondie		170 heures	
UE 11	Contrôle de gestion			200 heures
UE 12	Anglais des affaires	150 heures	75 heures	75 heures
UE 13	Communication professionnelle			suivi + simulations
UE 14	Langues facultatives : Allemand ou Espagnol		50 heures	50 heures

▶ Un corps professoral de très haut niveau, composé de membres du jury de l'examen :

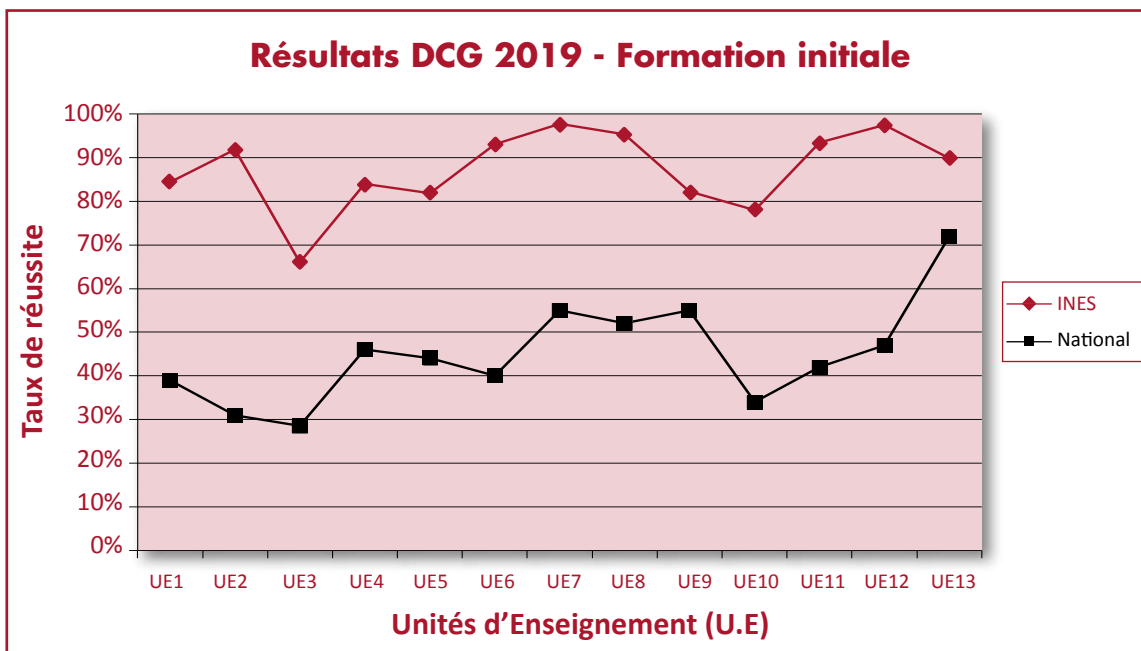
Unités d'Enseignement	Professeurs	Diplômes
UE 1	Géraldine BARBIN	DEA de droit des affaires
UE 2	Géraldine BARBIN	DEA de droit des affaires
UE 3	Cécile MALARA	Maitrise de droit des affaires
UE 4	Loïc WAN-AJOUHU	Master de droit fiscal
UE 5	David CALMELS	Agrégation d'économie gestion
UE 6	Anne RESPLANDY	Agrégation d'économie gestion
UE 7	Frantz BADUFLE	Agrégation des sciences économiques
UE 8	Marie-Hélène LASSALLE	Diplôme Ingénieur Polytechnique Féminine
UE 9	Patrick COUDERC	Doctorat de gestion
UE 10	Fahd MOUADDIB	Master en gestion financière
UE 11	Baptiste DIDERLAURENT	Agrégation d'économie gestion
UE 12	Nathalie BONNEL	DEA d'anglais
UE 13	Cécile DE LAGARDE coordinateur et les autres enseignants, selon le sujet	

A l'INES, chaque année, vous pouvez opter pour une préparation en alternance.

► **Des taux de réussite nettement supérieurs à la moyenne nationale :**

A la session 2019, **89 %** des étudiants inscrits à l'INES ont obtenu le D.C.G en trois ans
 ☞ **92 %** d'entre eux poursuivent leurs études en D.S.C.G.

A la session 2020, 80 % des étudiants ont validé le DCG dès juillet, sur la base du contrôle continu.



► **Les conditions d'examen du D.C.G (période des examens : fin mai)**

Epreuves nationales	Durée	ECTS	Coefficients
1. Fondamentaux du Droit	3 h	14	1
2. Droit des sociétés et des groupements d'affaires	3 h	14	1
3. Droit social	3 h	14	1
4. Droit fiscal	3 h	14	1
5. Économie contemporaine	4 h	14	1
6. Finance d'entreprise	3 h	14	1
7. Management	4 h	14	1
8. Systèmes d'information de gestion	4 h	14	1
9. Comptabilité	3 h	14	1
10. Comptabilité approfondie	3 h	14	1
11. Contrôle de gestion	4 h	14	1
12. Anglais des affaires	3 h	14	1
13. Communication professionnelle	1 h	12	1

► **Les conditions et modalités de validation du DCG :**

- ⇒ Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves constitutives du diplôme, sans note inférieure à 6 sur 20.
- ⇒ Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme conservent durant huit sessions la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. **Les notes ne peuvent plus être conservées plus de 8 sessions.**
 Une note comprise entre six et moins de 10 peut être gardée pour compensation ultérieure. Une réinscription aux épreuves l'annulera automatiquement.
 Pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes antérieures et de celles nouvellement acquises en appliquant le coefficient 1 à toutes les UE (y compris pour les notes obtenues avant 2019).

En ce qui concerne l'épreuve facultative, seuls les points obtenus au dessus de 10 sur 20 s'ajoutent au total des points servant au calcul de la moyenne générale, sous réserve d'avoir passé au moins quatre épreuves.